

MODIFICATION N° 2

DATÉE DU 19 OCTOBRE 2021

APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 25 JUIN 2021

DANS SA VERSION MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 5 AOÛT 2021

Fonds croissance et revenu NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF)

(le « **Fonds** »)

La présente modification n° 2 datée du 19 octobre 2021 apportée à la notice annuelle datée du 25 juin 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 5 août 2021 (la « **notice annuelle** »), fournit certains renseignements supplémentaires relativement au Fonds, et la notice annuelle devrait être lue à la lumière de ces renseignements. Les expressions et termes importants qui figurent aux présentes ont le même sens qui leur est attribué dans la notice annuelle. Tous les renvois à des numéros de page de la notice annuelle sont en fait des renvois à des numéros de page de la notice annuelle déposée auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR le 25 juin 2021.

SOMMAIRE

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., en sa qualité de gestionnaire du Fonds, a tenu une assemblée extraordinaire des porteurs de parts du Fonds le 19 octobre 2021 (l'« **assemblée** ») afin d'obtenir l'approbation des porteurs de parts pour mettre en œuvre la fusion du Fonds et du Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu (la « **fusion** »). La notice annuelle fait l'objet d'une modification afin d'informer les investisseurs qu'à l'assemblée, la fusion n'a pas été approuvée par les porteurs de parts du Fonds.

MODIFICATION

1. À la page 11, immédiatement avant la rubrique « Restrictions en matière de placement », le texte qui suit est par les présentes supprimé dans son entièreté :

Une assemblée des porteurs de parts du Fonds croissance et revenu NEI se tiendra le 19 octobre 2021 afin d'examiner et d'approuver la fusion proposée du Fonds croissance et revenu NEI avec le Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu. La fusion est également assujettie à l'approbation des organismes de réglementation. Si toutes les approbations requises sont obtenues, la fusion aura lieu le ou vers le 19 novembre 2021.

ATTESTATION DU FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

Fonds croissance et revenu NEI

(le « **Fonds** »)

La présente modification n° 2 datée du 19 octobre 2021, avec la notice annuelle datée du 25 juin 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 5 août 2021, et le prospectus simplifié daté du 25 juin 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 5 août 2021 et par la modification n° 2 datée du 19 octobre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Fait le 19 octobre 2021

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., agissant par l'entremise de son commandité, Placements NordOuest & Éthiques inc., à titre de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur du Fonds

« *William Packham* »

William Packham
Administrateur, président et chef de la direction

« *Rodney Ancrum* »

Rodney Ancrum
Administrateur, vice-président principal,
directeur financier et directeur général

**Au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., agissant par l'entremise de son commandité, Placements NordOuest & Éthiques inc., à titre de fiduciaire, de gestionnaire et de promoteur du Fonds**

« *Frederick Pinto* »

Frederick M. Pinto
Administrateur, vice-président principal et chef de la
Gestion d'actifs

« *Yasmin Lalani* »

Yasmin Lalani
Administratrice, vice-présidente principale,
directrice des Affaires juridiques et chef de
la gouvernance

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

Fonds croissance et revenu NEI

(le « **Fonds** »)

À notre connaissance, la présente modification n° 2 datée du 19 octobre 2021, avec la notice annuelle datée du 25 juin 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 5 août 2021, et le prospectus simplifié daté du 25 juin 2021, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 5 août 2021 et par la modification n° 2 datée du 19 octobre 2021, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux parts du Fonds faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et territoire du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

Fait le 19 octobre 2021

**Au nom de Gestion d'actifs Credential inc.
à titre de placeur principal du Fonds :**

« *William Packham* »

« *Rodney Ancrum* »

William Packham
Administrateur, président et chef de la direction

Rodney Ancrum
Administrateur, vice-président principal,
directeur financier et directeur général